

Nos vieilles chansons : vivat au pays

Autor(en): **Porchat, J.-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

on recourut aux mécaniciens. Les plus habiles furent appelés. Ce fut un Suisse — probablement un des célèbres constructeurs d'automates des montagnes neuchâtelaises — qui parvint à corriger la nature ; au moyen de ressorts et de petites tiges d'acier articulées, le tout recouvert d'une peau blanche, il dota l'enfant de mains avec lesquelles il arriva à écrire et à dessiner avec une grande aisance. Il s'en servait aussi pour jouer toute sorte de vilains tours, dont le plus commun consistait à les appliquer contre un tuyau de poêle brûlant et à inviter à suivre son exemple les gens non au courant de son infirmité.

C'était le prélude de farces qui le rendirent légendaire. V. F.

Curiosité enfantine. — Un père recommandait à sa fille aînée de ne jamais manquer de remercier le bon Dieu de ses bienfaits.

Son fils cadet, qui jouait dans une chambre voisine, est intrigué par cette recommandation, qu'il n'a du reste entendue qu'à demi.

Quand le père est parti, le petit frère accourt vers sa sœur et lui demande :

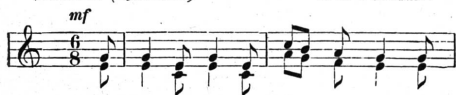
— Dis, Jeanne, qu'est-ce qu'il a fait, le bon Dieu, que papa a dit que c'était bien fait ?

NOS VIEILLES CHANSONS

Vivat au Pays.

Andante. (Quatuor.)

J.-J. PORCHAT.



1. Hon-neur, honneur au doux pa - ys Où
Pa - ys où vingt-peu- ples a - mis Ne
2. Pa - ys où les ber- gers sont rois, Où
Qui pèse et ga - ran - tit nos droits, Cul-
3. Où l'é - tran- ger peut ou - bli - er Tout,
Où le mourant vient es - say - er De



l'é - ga - li - té ré - gne ; } Où Li - ber - té se
font qu'un - e fa - mil - le ; }
la main tu - té - lai - re } Et fait suc - cé - der
tive aus - si la ter - re. }
jus - qu'à sa pa - tri - e, } Ses fleurs en - touraient
renaitre à la vi - e. }



con - so - la - tion d'au - tres bords on l'e - xi - la :
tour à tour Les tra - vaux guerriers aux la - bours :
mon berceau, Qu'el - les pro - té - gent mon ber - ceau !

Chœur



Qu'il vi - ve, qu'il vi - ve, qu'il vive et soit heu -



reux ! Ce sont là nos vœux.

L'ŒUVRE NATIONALE DE M. ARTHUR ROSSAT

I

La future génération studieuse de la Suisse française, associera sans doute, aux noms des écrivains « traditionnistes » — si l'on peut ainsi dire — les plus populaires et les plus méritants du pays romand, tels le doyen Bridel, zélé ouvrier de la première heure et Alfred Ceresole, mort il y a trois ans, celui de M. Arthur Rossat originaire de Lausanne, actuellement professeur à l'Ecole réelle de Bâle et l'un des rédacteurs de la partie romande des « Archives suisses des Traditions populaires ».

M. Rossat, qui, dans ce domaine, n'a pas encore assez d'imitateurs dans nos cantons français, a publié, dans la revue susmentionnée, de nombreuses contributions relatives au folk-lore jurassien et romand.

C'est d'abord, aux années de début, une riche collection de *Proverbes jurassiens*, français et patois, de nombreuses *Prières* et formules de prières, en patois, recueillies dans la partie catholique du Jura, l'édition définitive et annotée d'une façon intéressante du poème de F. Raspieler, les *Paniers*, en patois jurassien (Courroux près Délémont) du 18^{me} siècle, une série de contes merveilleux ou burlesques, les *Fôles* etc. Mais, sa contribution la plus importante c'est *Chants patois jurassiens* (Arch. 1899 à 1903), suivie de plusieurs travaux annexes (*Ronde, jeux, emprôts; la poésie religieuse patoise dans le Jura bernois catholique*, etc. parus dans la même revue ou ailleurs.)

Attaché à la rédaction du *Glossaire des Patois romands* pour une partie du Jura bernois, il y choisit la localité de Develier près Délémont, au cœur du dialecte *vadais* comme base de ses investigations laborieuses, et le résultat de son travail incessant de plusieurs années, fut un des glossaires régionaux les plus fouillés et les plus précieux de ceux que les recherches dialectiques systématiques suscitèrent dans la Suisse romande durant les vingt dernières années. Ainsi, le consciencieux travailleur que fut toujours M. Rossat, par ses études approfondies et minutieuses des éléments intéressant la vie intellectuelle des populations jurassiennes, auxquelles appartient la fidèle compagne de sa vie, s'est acquis de légitimes droits à la double reconnaissance du peuple et de la science.

Les nombreux travaux antérieurs de M. Rossat, sa prédilection pour l'étude de la chanson populaire, sa rare compétence en fait de poésie et de musique rustiques, le désignaient tout naturellement pour présider cette Commission des *Chansons populaires de la Suisse romande*, constituée au sein de la Société suisse des Traditions populaires, dans son assemblée annuelle de Lausanne, en 1907. Il n'était que temps de se mettre à l'œuvre pour sauver, ce que l'on pouvait encore sauver de l'ancien répertoire des chansons populaires, submergé par la marée montante du modernisme.

Nos Confédérés de la Suisse allemande, que nous pourrions imiter sous certains rapports, quoique non exempts de travers non plus, s'étaient mis à l'œuvre depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà réuni par une collaboration active de toutes les classes de la population, une riche collection de chansons populaires et, à l'heure qu'il est, on en possède plusieurs recueils imprimés (Der Ustig, Röseligarten).

La Suisse romande ne pouvait se dispenser d'en faire autant ou du moins le tenter. Mais, chez nous, la tâche des initiateurs fut plus difficile. Les patients enquêteurs durent constater que la collaboration du peuple était bien moins spontanée, sinon moins zélée.

Sans doute, les chanteurs populaires ne manqueraient point de complaisance et se prêtèrent, en général, volontiers aux désirs de M. Rossat, soit en lui communiquant leurs cahiers de chansons, soit en chantant les diverses pièces dont ils connaissaient la mélodie. Mais, pour obtenir tous ces matériaux, le directeur de l'enquête et ses collaborateurs, durent relancer chez eux, jusque dans les villages les plus écartés, les détenteurs de ces précieux vestiges des anciennes chansons, qui ne se doutaient nullement de la valeur que leurs manuscrits recélaient, en dépit des appels réitérés publiés dans la presse.

Au bout de dix ans de labeur opiniâtre, assisté par et par là d'auxiliaires locaux généralement plus zélés qu'experts, M. Rossat nous offre, en 1917, les prémices de ses travaux, qui une fois achevés, soutiendront avantageusement la comparaison avec les entreprises similaires de nos

voisins, les œuvres des E. Rolland, des Deceux, des Tiersot, etc. pour ne parler que des auteurs français les plus en relief dans ce domaine.

(A suivre)

MAURICE GABBUD
Lourtier (Valais)

POUR LES DAMES

DANS son dernier numéro, le *Conteur* a bien du mal des femmes. Il doit à ses traditions de ne pas laisser ses lectrices se voir une si mauvaise impression.

Voici quelques une des jolies choses qui leur ont été dites :

A une très jeune personne

Vous n'avez pas encore cet âge plein d'attraits
Où du dieu de Paphos on sent les premiers traits
Et déjà de vos yeux une vive étincelle

D'amour nous fait mourir.

Trop jeune à la fois et trop belle
Attendez, pour blesser, que vous sachiez guérir.
PANARD

Dans ces hameaux, il est une bergère
Qui soumet tout au pouvoir de ses lois,
Ses grâces orneraient Cythère,
Le rossignol est jaloux de sa voix ;
J'ignore si son cœur est tendre,
Heureux qui pourrait l'enflammer.
Mais qui ne voudrait pas aimer
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

DE LA TRÉMOUILLE

Telle est l'inconcevable Hortense,
Egalement fidèle au caprice, au devoir
Vertueuse sans qu'elle y pense
Et charmante sans le savoir.

L'ABBÉ BLANCHET

Je sens quand je vous vois une joie inconnue ;
Quand je ne vous vois pas, je suis au désespoir
Et je voudrais toujours vous voir
Ou ne vous avoir jamais vue.

COQUARD

Vous demandez, Philé, un almanach nouveau
De Paris, voici le plus beau.
S'il vous est souvent nécessaire,
Ah ! du moins, en l'ouvrant souvenez-vous toujours
Qu'il n'est point de mois, point de jour
Où je ne pense à vous, et n'aspire à vous plaire.
C'

Aux fleurs qui parent ton corset
Je vois Eglé que c'est ta fête.
— Non, me dit-elle, avec un air honnête.
— C'est donc la fête du bouquet.

DESMAR

De vos grâces toujours nouvelles,
Vous faites sentir le pouvoir
Près de vous le Temps a des ailes,
Et l'Amour cesse d'en avoir.

Si c'est un crime de l'aimer
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle,
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle
Et non pas à mes yeux.

LINGEN

Le sort pour moi plein d'injustice,
Quand il prit soin de me former.
Me donna deux yeux pour voir Nice...
Et je n'ai qu'un cœur pour l'aimer.

BAUG

Ne cherche plus en ce bas lieu
Celle qui fut toute divine.
Lucile est retournée aux cieux
Tout retournée à son origine.

PASSER

Dans ce tombeau repose Elise
Elle n'a vécu que quinze ans.
C'est la seule faute, passant,
Que l'aimable fille ait commise.